

Annexe 3 : Grille d'évaluation

Critères	Points
Potentiel d'impact climatique, en matière d'adaptation, d'atténuation ou les deux (cross-cutting).	30 points maximum
Alignement du projet aux priorités nationales (CDN, Country Program etc.)	20 points maximum
Sollicitations d'instruments de financements pertinents pour le secteur privé : prêts ou/et prise de participation ou/et garanties	10 points maximum
Effet de levier et mobilisation de co-investissements privés et publics	10 points maximum
Efficacité et efficience : -Coût-efficacité -Solidité du modèle économique/d'affaire	10 points maximum
Entité accréditée au GCF partenaire déjà identifiée et pertinence de l'entité accréditée pour la mobilisation du secteur privé	10 points maximum
Potentiel de développement durable : co-bénéfices environnementaux, sociaux, et genre	10 points maximum
Total	100 points maximum